

> Communiqué de presse du 22 octobre 2011

SARKOZY VEUT SONNER LE GLAS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Lors de sa visite à Nice consacrée à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes, le Président de la République, M. SARKOZY s'est transformé en VRP pour promouvoir les formations en alternance (contrat pro et contrat d'apprentissage) montrant son mépris pour le service public d'éducation. Après avoir vanté la réforme de la voie professionnelle, il a justifié le « siphonnage » des LP pour alimenter l'apprentissage.

Formation en alternance au niveau IV et V : un réel échec sur toute la ligne

Malgré de nombreuses réformes – et la dernière loi Cherpion – qui servent à financer et à favoriser les développements des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, le gouvernement a du mal à atteindre ses objectifs. L'État dépense pourtant chaque année plusieurs milliards d'euros notamment en niches fiscales

accordées aux entreprises pour développer un mode de qualification qui est loin du modèle que l'on voudrait promouvoir. Sans succès ! L'apprentissage connaît des taux de rupture de contrats importants, il reste très discriminatoire et offre un taux d'insertion qui à moyen terme n'est pas meilleur que celui des autres voies de formation professionnelle. De plus, il offre des poursuites d'études réduites, et limite les possibilités d'évolution et d'accès à la formation continue.

La réforme de la voie professionnelle : un bilan très négatif pour les jeunes

Alors que la réforme n'est pas encore arrivée à terme, Sarkozy, sans aucun bilan chiffré, prétend déjà en observer des effets positifs. La réalité est tout autre. Le SNUEP-FSU observe au contraire que le décrochage scolaire se développe avec la mise en place du Bac Pro en 3 ans. Globalement, les chiffres du printemps dernier faisaient état de 292 000 décrocheurs toutes voies de formation confondues, les prochains chiffres ne seront connus qu'au mois de novembre.

Quant à l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels, il n'est dû qu'à la superposition transitoire des Bac Pro 3 ans et des parcours BEP et Bac Pro en 4 ans. Cet effet disparaîtra dès la session 2013. Le SNUEP-FSU ne constate pour l'instant aucune augmentation du flux d'élèves à l'entrée de la voie professionnelle et donc aucun attrait supplémentaire qui serait lié à cette « réforme ».

Les annonces calamiteuses du président

Pour le SNUEP-FSU, la mission du système éducatif est avant tout de former de futur-es citoyen-nes. Tous les élèves doivent accéder à une culture commune qui leur permette de poursuivre vers les trois voies du lycée et de s'insérer dans les meilleures conditions dans le monde professionnel. Le contexte économique ainsi que la préférence de nombreux jeunes pour le lycée professionnel public qui accueillent encore presque 600 000 élèves sont des freins au développement dogmatique de l'apprentissage voulu par ce gouvernement. Face à ces difficultés, Sarkozy « demande à Luc Chatel de réfléchir à la possibilité de rendre obligatoire l'alternance lors des dernières années de préparation au Bac Pro et au CAP ». 250 000 jeunes seraient concernés chaque année et de fait, n'auraient plus le choix de leur mode de formation.

Cette annonce montre une fois de plus la volonté du gouvernement - de casser le service public de formation professionnelle initiale sous statut scolaire, - de ne tenir aucun compte de la volonté des parents, des élèves et des personnels.

Le seul objectif est de réduire encore le nombre de ses professeurs, de poursuivre le désengagement de l'État et de transférer la formation professionnelle initiale aux entreprises.

Pour le SNUEP-FSU, cette annonce est une vraie provocation. Cette mesure, si elle était appliquée aurait des effets catastrophiques pour les élèves de l'enseignement professionnel public et laïque.

SOMMAIRE du SNUEP Infos 175

- > Sarkozy veut sonner le glas de l'enseignement professionnel public P.1
- > Accords européens : des plans qui remettent en cause l'avenir - Drame de Béziers : SNUEP-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU et CGT Educ'action écrivent au ministre P.2
- > 24 Heures pour le logement : URGENCE ! Un toit pour toutes et tous, toute l'année ! - LU AU BO P.3
- > Santé et droits des femmes : des reculs inquiétants P.4

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !

Des plans qui remettent en cause l'avenir !

Communiqué FSU du 28/10

Un point commun a réuni les participants au sommet européen : le choix d'une austérité généralisée qui organise la récession et la remise en cause de l'Etat social. Lors de son intervention télévisée du 27 octobre, le Président de la République a distribué les bons et mauvais points aux différents pays européens tout en prétendant que la situation est moins pire en France. Pourtant dans notre pays le pouvoir d'achat des salariés régresse, le chômage et la pauvreté explosent, les retraités sont de plus en plus en situation de précarité, les inégalités s'accroissent et les services publics sont de moins en moins en mesure d'y faire face. 150 000 postes ont été supprimés dans la Fonction publique, et depuis deux années les salaires des fonctionnaires sont gelés ce dont le Président s'est félicité à maintes reprises ! Pour la FSU, effectivement « le travail n'est pas un gros mot » et l'Etat devrait montrer l'exemple en recrutant les personnels nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

Les incantations présidentielles sur la « moralisation du système

bancaire », sur une « économie de marché plus équilibrée » ne suffiront pas pour sortir réellement l'Europe de la crise économique et financière. Or, les gouvernements refusent de mettre en œuvre des solutions différentes en cherchant de nouvelles recettes par une redistribution des richesses : niches fiscales et sociales, réforme de la fiscalité, taxation des banques et des entreprises qui font des bénéfices non redistribués, fiscalité écologique... « Faire son devoir » serait de permettre la relance de l'économie en revalorisant les salaires et en s'attachant à faire de l'emploi une priorité. L'enjeu, devant les chiffres désastreux du chômage de septembre notamment pour les jeunes et les seniors, n'est pas « travailler plus » mais travailler tous ! Et ce ne sont certainement pas les heures supplémentaires qui remplissent cette fonction.

Le Président de la République poursuit la remise en cause du modèle social français. Il cherche à opposer les français les uns aux autres pour tenter de défendre ses choix en mentant délibérément : dire que les

fonctionnaires ne sont pas impactés par la crise, c'est mentir ; dire que les enseignants sont aujourd'hui mieux payés et « plus formés », c'est mentir encore ! A la suite de ce sommet européen, le gouvernement annonce un nouveau plan d'économie de 6 à 8 milliards en poursuivant dans la logique de réduction des dépenses de l'Etat et en continuant de demander des efforts aux seuls salariés. Il fait voler en éclats l'hypothèse de croissance irréaliste (passage de 1.75% à 1%) sur laquelle le projet de budget de l'Etat -en baisse en volume de 4% pour l'ensemble des exercices 2011 2012- a pourtant été bâti...Et la Fonction publique reste la cible principale ! Or, à force de diminuer la dépense publique, de refuser tout investissement d'avenir, on s'interdit de préparer un avenir aux futures générations. La FSU propose aux agents de la Fonction publique, avec l'ensemble des salariés, des jeunes et des chômeurs de se saisir de ces débats et d'agir pour construire les alternatives à la crise permettant réellement plus de justice sociale et de progrès pour tous.

SNUEP-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU et CGT Educ'action écrivent au ministre

Paris, le 24 octobre 2011

Monsieur le Ministre,

Le drame récent survenu à Béziers, le choix pour notre collègue de son lieu de travail pour se suicider ont suscité des réactions très nombreuses parmi les personnels de l'Éducation nationale. Au-delà des messages de soutien à la famille et aux proches, les nombreuses réactions et témoignages provoqués par cette tragédie témoignent de la **profondeur du malaise enseignant** qui ne peut pas être renvoyé à des pathologies ou des fragilités individuelles. Nous vous avons déjà alerté sur l'augmentation de ce phénomène, due à la **dégradation des conditions de travail et les conséquences des suppressions de postes**, mais aussi les transformations du travail lui-même. **S'y ajoutent les pressions grandissantes des hiérarchies locales**

et des modes de gouvernance qui tendent à opposer établissements, personnels et disciplines entre eux au lieu de favoriser le travail en équipe. Pèsent entre autres des programmes infaisables, des injonctions et prescriptions incessantes, l'imposition de réformes contraires aux demandes des personnels et la carence de la formation initiale et continue, **les enseignants ont le sentiment de perte de leur métier.** D'où la désaffection des étudiants par rapport au métier d'enseignement, la lassitude et la révolte des enseignants plus chevronnés. Nous sommes donc bien devant un problème collectif qui doit être traité comme tel. **Nous vous demandons donc de bien vouloir donner des instructions pour qu'une ½ journée banalisée soit organisée dans tous les**

établissements du second degré la semaine du 14 au 18 novembre, afin de permettre à tous les personnels l'engagement d'un débat, une analyse des problèmes professionnels, et de proposer des pistes d'amélioration. Ce premier échange doit être le point de départ d'une réflexion approfondie sur les métiers enseignants et d'une négociation sur les conditions de travail des personnels. **Nous ne saurions trop insister, Monsieur le Ministre, sur la dimension revêtue par cette question et l'urgence à entendre le message de nos professions.**

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'Éducation

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !



URGENCE ! Un toit pour toutes et tous, toute l'année !

JOURNÉE DE MOBILISATION À L'APPEL DES COLLECTIFS :

- La Coordination Nationale des Professionnels de l'Urgence Sociale
- La Plateforme « Un chez-soi pour tous »
- La Plateforme Logement des Mouvements sociaux

Pour la première fois, les sans-logis mobilisés, les associations, les salariés de l'urgence sociale, les syndicats, collectifs locaux et institutions nationales se rassemblent pour faire entendre leur colère face au mépris du gouvernement pour les lois qui protègent les plus fragiles.

On compte aujourd'hui plus de 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, le contexte de crise économique accroît le nombre de ménages en difficulté, les prix de l'immobilier n'ont jamais été aussi élevés... Et, alors que 84 % des Français jugent insuffisante l'action des responsables politiques en matière de logement, le gouvernement communique sur sa politique du « logement d'abord » sans se donner les moyens de la mettre en œuvre.

Aussi aujourd'hui, près de 700 000 personnes sont privées de domicile personnel, les lois en matière de droit et d'accès au logement (DALO, SRU) ne sont pas respectées, et le secteur de l'hébergement d'urgence et d'insertion est délaissé, au mépris des individus et du code d'action sociale qui affirme pourtant le droit à l'accueil inconditionnel pour toute personne qui en exprime le besoin. Face à cette situation inhumaine pour tant d'hommes, de femmes et d'enfants, et en réponse au cynisme du gouvernement qui refuse de considérer la gravité et l'urgence de la situation, **nous vous appelons à vous mobiliser le**

**JEUDI 10 NOVEMBRE À PARTIR DE 14H à Paris
mais aussi partout en France,**

afin de faire entendre les revendications suivantes :

- La mise en œuvre du droit à l'accueil inconditionnel de toute personne sans-abri, toute l'année et avec des moyens adaptés aux besoins, jusqu'au relogement.
- La garantie d'un accompagnement social global proposé aux la participation des personnes mal logées à l'élaboration des politiques qui les concernent.
- Un moratoire sur les expulsions et la prévention de toutes les formes d'exclusion
- L'application de la loi DALO, et un plan d'urgence pour le relogement rapide des prioritaires DALO, des sans logis en campement de mobilisation, en habitat de fortune, ou à la rue
- La mobilisation des logements et locaux vides
- Contre le logement cher : une vraie régulation des loyers, de l'immobilier et du foncier pour rendre le

logement accessible à tous, la réalisation massive de logements sociaux et l'abandon des mesures qui fragilisent la vocation sociale des HLM.

**RDV LE JEUDI 10 NOVEMBRE
À 14H DEVANT LE SÉNAT
15 rue de Vaugirard Paris 6^e,
M° 4 et 10 « Odéon »
ou RER B « Luxembourg »**

URGENCE UN TOIT –
PROGRAMME DE LA MOBILISATION À PARIS :

14h : Marche organisée par le Collectif des Associations Unies et le collectif « Urgence un Toit », en direction des plus hautes institutions de la République, ponctuée de séquences d'interpellation devant le Sénat, l'Assemblée nationale, l'Élysée et le Conseil économique et social.

Tout au long de ce parcours, les associations demanderont la mise en œuvre en urgence de réformes ambitieuses pour sortir notre pays de la violente crise sociale qu'il traverse.

19h : Point presse commun, Parvis des Droits de l'Homme, au Trocadéro

20h : Nuit blanche organisée par le collectif « Urgence un Toit » sur le Parvis des Droits de l'Homme, repas solidaire, spectacles de rue, témoignages, installation du bivouac, petit déjeuner solidaire ?

<http://collectifurgenceuntoit.over-blog.com> -
www.urgencesociale.org

LU AU BO

> BO N°38 DU 20 OCTOBRE 2011

Classement des lycées professionnels -
Modification - arrêté du 14-10-2011

> BO N°39 DU 27 OCTOBRE 2011

Concours externes du CAPLP et du Cafep,
concours internes du CAPLP et du CAER :
Programmes - session 2012 - rectificatif du 7-10-
2011

Section arts appliqués

Le programme de l'épreuve d'admissibilité est supprimé.

Section lettres-histoire et géographie

Les questions d'histoire et de géographie sont maintenues pour l'épreuve d'admission.

Appel commun MGEN-LMDE pour la santé et les droits des femmes

Santé et droits des femmes : des reculs inquiétants

Depuis plus de quarante ans, les combats successifs pour les droits des femmes et notamment pour l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'IVG ont permis des avancées considérables.

Dans ce combat, le mouvement mutualiste a contribué à faire progresser les droits des femmes, de par leur rôle de transformation sociale, mais aussi grâce à la mise en œuvre effective de ces droits.

Aujourd'hui, bien que le droit et la liberté de choix des femmes en matière de santé et de contraception soient inscrits dans les lois, ils ne le sont plus suffisamment dans les faits !

Les moyens et les organisations actuels du système de santé ne garantissent plus l'accès de toutes les femmes à ces droits fondamentaux :

- Le non-remboursement de certains moyens de contraception ne permet pas un réel choix et l'offre oriente la demande, organisant ainsi le maintien au sein d'un modèle contraceptif où la pilule et le stérilet sont le plus couramment prescrits
- Le nombre et les moyens des centres de planification sur le territoire ne permettent pas de garantir à toutes les femmes, notamment les plus jeunes, d'être conseillées et d'accéder gratuitement à un moyen de contraception et de façon anonyme
- L'accès à l'IVG n'est pas égal sur tout le territoire. La réorganisation hospitalière et la fermeture de centres d'IVG ne font qu'aggraver une situation déjà compliquée. En effet, de nombreuses femmes ne peuvent pas obtenir de rendez-vous dans les délais prévus par la loi du fait du manque de personnel et/ou du refus de certains praticiens de réaliser des interruptions volontaires de grossesse.

Nous assistons donc aujourd'hui à un double recul préoccupant : recul du droit à la contraception et recul du droit à l'avortement !

Face à ces constats, la LMDE et la MGEN, mutuelles engagées dans la lutte pour les droits des femmes, demandent aux pouvoirs publics de :

- Développer des programmes de prévention à tous les âges de la vie, de la maternelle, au grand âge, s'appuyant sur la relation à l'autre, le respect des choix de vie, de l'orientation sexuelle et des identités de genre :
- Appliquer la loi du 4 juillet 2001, qui prévoit l'obligation de « dispenser une information et une éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et

les lycées, à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ».

- Garantir un suivi gynécologique à toutes les femmes sur tout le territoire et à tous les âges de la vie par :
 - La présence de praticiens assurant ce suivi sur tout le territoire sans dépassement d'honoraires
 - Le développement de l'information et de la formation des praticiens et des sages-femmes concernant leurs actions de prévention, la prescription de tous les moyens contraceptifs et de tous les traitements ou vaccins susceptibles d'être favorables à la santé des femmes et au maintien de leur qualité de vie
 - L'organisation d'une consultation gynécologique gratuite pour toutes les femmes de 50 ans. Cette consultation permettrait de favoriser l'accès aux campagnes organisées de dépistage des cancers féminins et de mieux prendre en charge les troubles liés à l'âge. Cela implique de garantir à toutes les femmes l'accès et la prise en charge aux thérapeutiques adaptées.
- Garantir la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception disponibles y compris les préservatifs féminins et masculins dans le cadre de l'assurance maladie. Cette mesure doit permettre à chacune d'accéder au moyen de contraception qui lui convient, de préserver son intimité et ainsi d'améliorer l'état de santé des femmes
- Développer la recherche dans le domaine des produits contraceptifs mensuels ou trimestriels pour leur mise sur le marché
- Défendre et garantir le droit à l'avortement sur tout le territoire, en garantissant l'existence et l'accès aux structures de proximité capables de prendre en charge les femmes dans les délais prévus par la loi

Le combat de tous pour le droit des femmes en matière de santé et de contraception est un combat majeur pour la défense des droits fondamentaux.

Les reculs auxquels nous assistons depuis quelques années en la matière appellent les pouvoirs publics à réagir et à agir.

C'est pourquoi la MGEN, la LMDE ainsi que tous les signataires de cet appel, demandent aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités afin que s'exercent pleinement ces droits fondamentaux dont le non-respect s'avère gravement attentatoire aussi bien à la santé qu'à la liberté des femmes.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !

